

2017

LA COMPENSATION : UN OUTIL DE GESTION DYNAMIQUE DES TERRITOIRES ?

Colloque

Inscription obligatoire



Colloque organisé par l'Association française de droit rural Centre-Ouest,
en partenariat avec l'Institut de droit rural de l'Université de Poitiers.

19 MAI 2017

9h30 à 17h30

**Faculté de droit et des sciences sociales
43 place Charles de Gaulle (centre-ville) - Poitiers**

Amphi Hardoin



Colloque validé au titre de la
formation continue des
professionnels.

> Programme

Dans une société en constant développement, les atteintes aux éléments naturels et aux surfaces agricoles doivent être évitées, réduites, ou à défaut, compensées. Mais quelles règles permettent de garantir une telle restauration, dans le respect des équilibres écologiques, agricoles et économiques ? Comment faire d'un mal inévitable un bien pour la gestion des territoires ruraux ?

Sous la responsabilité scientifique de Benoît Grimonprez et Stéphanie de Los Angeles

Matinée

9h30 - Propos introductifs : Ethique de la compensation : comment réparer le vivant ?

Benoît Grimonprez, Professeur à l'Université de Bourgogne, Président de l'AFDR Centre-Ouest

10h00 - Le nouveau cadre juridique de la compensation des atteintes à la biodiversité

Carole Hernandez-Zakine, Docteur en droit de l'environnement, Manager, Agrosolutions

10h30 - La compensation en matière de défrichement œuvre-t-elle pour la forêt ?

Stéphanie de Los Angeles, Juriste, SAFER Aquitaine

Débat avec la salle

11h30 - La compensation collective en matière agricole : quelles modalités ?

Raphaële Jeanne Aubin-Brouté, Maître de conférences à l'Université Poitiers

12h00 - Déjeuner libre

Après-midi

14h00 - La réforme des études d'impact et d'incidences concernant les projets d'infrastructures

Julie Babin, Juriste, FNSAFER

14h30 - Les projets de retenue d'eau de substitution à l'épreuve des contraintes environnementales

Mégane Calandreau, Juriste, FDSEA Deux-Sèvres

15h00 - Expérience d'un projet éolien innovant, entre intérêts agricoles et écologiques

Magali Schouvert et Anne-Sixtine Bertrand, Eole res

Débat avec la salle

16h00 - Séquence ERC : Cessons d'éviter l'évitement. Perception et enjeux de l'évitement et de la réduction d'impact

Pauline Delforge, Paysagiste-écologue, AgroParisTech / Chaire Eco-conception / Paris Sud

16h30 - Table ronde : Les compensations à l'épreuve de la pratique

Benoît Biteau, Président du Conservatoire d'espace naturel Poitou-Charentes

Henri Biès Péré, Agriculteur, Membre du bureau de la FNSEA, Président de la commission « gestion du territoire »

François Beaupère, Président de la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire.

> Droits d'inscription

> Droits d'inscription : 30 euros / personne.

> Gratuité pour les adhérents de l'AFDR Centre-Ouest, les universitaires et les étudiants.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site de l'Institut de droit rural, <http://droit.univ-poitiers.fr/droit-rural>, ou peut être adressé sur simple demande.

Il est à retourner, accompagné du chèque de règlement, à Mme Elisabeth REBILLIER - Faculté de droit et des sciences sociales – 15, rue Sainte Opportune - Bâtiment n°E10 - TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09.

Faculté de droit et des sciences sociales - 15 rue Sainte Opportune - Bâtiment n°E10 - TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09

Secrétariat de l'Institut de droit rural : elisabeth.rebillier@univ-poitiers.fr - Tél. 05 49 36 64 40

<http://droit.univ-poitiers.fr/droit-rural>